

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales régissent la pré-réservation et la réservation d'une cure ou d'un séjour dans le Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance de Pornichet.

Toute personne physique majeure à la possibilité d'effectuer une pré-réservation / réservation d'une cure ou d'un séjour (ci-après "le Client").

Les présentes conditions générales sont accessibles à tout moment par le Client sur le site internet <http://www.thalasso-danieljouvance.com>.

La réservation d'une cure ou d'un séjour par le Client implique la consultation et l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales par ce dernier.

1- PRE-RESERVATION EN LIGNE

En vous connectant sur notre site internet <http://www.thalasso-danieljouvance.com> vous avez la possibilité d'effectuer une pré-réservation de votre cure ou de votre séjour.

Pour pré-réserver votre cure ou votre séjour, il suffit :

- D'indiquer la date d'arrivée, la durée du séjour, votre besoin.
- De choisir ensuite la cure correspondant à votre besoin parmi celles proposées.
- De choisir votre hébergement.

Afin de finaliser votre pré-réservation, vous devrez compléter le formulaire en ligne.

Une fois votre pré-réservation validée, une hôtesse du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance vous contactera dans un délai maximum de 48h afin de confirmer votre réservation.

Nous vous informons que la réservation n'est ferme et définitive qu'après confirmation par le Service Clientèle du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance et le versement des arrhes correspondant.

2- RESERVATION

MODALITES DE RESERVATION

Pour réserver votre cure et/ou votre séjour, il suffit soit de :

- Nous renvoyer par courrier le bon de réservation disponible dans le catalogue du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance ;
- Nous retourner par fax le bon de réservation au +33 (0)2 4061 77 70 ;
- Contacter notre Service Clientèle par téléphone au +33 (0)2 4061 89 98 (cout d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00, et le samedi de 09h00 à 18h00.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après confirmation par le Service Clientèle du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance et le versement des arrhes correspondant, soit :

▪ Pour la cure :

- 80 € par personne pour les cures de moins de 3 jours à l'ordre du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance ;
- 150 € par personne pour les cures de 3 jours et plus, à l'ordre du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance.

▪ Pour l'hébergement :

150 € par personne à l'ordre de l'hôtel Ibis.

Dans le cas où la réservation est effectuée moins de 7 jours avant le séjour, le prix global de la cure ou du séjour devra être réglé par carte bancaire au moment de la réservation. Le versement des arrhes peut s'effectuer par chèque, par carte de crédit, chèque vacances ou par virement.

Sauf preuve contraire apportée par le Client, les systèmes d'enregistrement de la réservation du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance sont considérés comme valant preuve de la nature, du contenu, du montant et de la date de la réservation.

OFFRES ET TARIFS

Les offres promotionnelles ne sont valables que dans la limite de la durée de validité de l'offre concernée.

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises, hors extras, boissons et taxes de séjour. Sauf offre promotionnelle particulière, les tarifs applicables sont ceux figurant dans le catalogue en vigueur au moment de la réservation.

Aucune déduction ne sera accordée en cas de prestation non consommée ou de soin programmé non effectué. Les séjours offerts et prépayés ne sont pas remboursables.

Des frais de dossier d'un montant forfaitaire de 30€ seront demandés au Client pour toute réservation de cure et/ou de séjour.

Toute consultation médicale effectuée sera facturée sur la base d'un montant de 25 € par personne (sauf si la consultation médicale fait partie intégrante d'une cure spécifique).

PAIEMENT

Le montant de la cure ou du séjour devra être réglée au Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance avant le départ du Client.

Nous acceptons le paiement en espèces, chèques, Carte Bleue, American Express ou Chèque Vacances.

Toute cure commencée est due en totalité.

Les soins et séances prévus dans le cadre d'une cure et non effectués ne pourront être déduits, ni remboursés, ni reportés.

Tout soin complémentaire planifié à la demande du Client sera facturé sur la base de notre tarif en vigueur et ne pourra donner lieu à aucune déduction ou aucun remboursement en cas d'annulation.

Le solde de la cure, déduction faite de vos arrhes, est payable à la fin de votre cure au Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance.

Le solde de l'hébergement à l'hôtel Ibis, déduction faite de vos arrhes, est payable à la fin de votre cure directement à l'hôtel Ibis.

CONSULTATION MEDICALE – ETABLISSEMENT DU PLANNING DES SOINS

La visite médicale est obligatoire :

- pour les cures spécifiques de 6 jours ou 8 jours : Thalassaressource, Thalassazen, Thalassamonde, Océathérapie articulations, Océathérapie plénitude, Océathérapie dos, Océalgue fermeté, Océalgue minceur, Océalgue diététique, Essentielle marine ;
- pour la cure « capital énergies 6 jours ».

Son prix est inclus dans le prix de la cure.

Pour toutes les autres cures (telles que notamment Océathérapie forme, Océavitalité marine, cures saisonnières...) la visite médicale est vivement conseillée. Cette visite permettra à l'hôtesse d'établir le programme le mieux adapté aux besoins et désirs du Client en fonction de son état de santé.

Le prix d'une visite médicale est de 25 €.

En l'absence de consultation médicale, un certificat médical de non contre-indication délivré par le médecin traitant du curiste devra être fourni et un planning standard sera établi.

CONDITIONS D'ANNULATION DE LA CURE / DU SEJOUR

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée soit :

- par courrier : Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance – 66 Bld des Océanides – BP 88 – 44380 Pornichet
- par fax : 02.40.61.77.70
- par e-mail : thalasso@danieljouvance.com

En l'absence de confirmation écrite, la totalité des arrhes sera retenue.

- En cas d'annulation de votre séjour avant votre arrivée au Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance :

Le Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance s'engage à rembourser les arrhes versées, déduction faite des frais de dossiers d'un montant de 30 € par personne, sur présentation des pièces justificatives, pour l'une des causes suivantes :

- Décès d'un membre de votre famille (merci de fournir un certificat) ;
- Hospitalisation du père, de la mère, du conjoint, de l'enfant (merci de fournir un certificat) ;
- Licenciement du Client ou de son conjoint ;(fournir l'attestation du dernier employeur) ;
- Accident corporel ou maladie constatée par une autorité compétente, accompagné d'un certificat médical (à l'exception de toute maladie connue lors de la réservation).

Le Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance peut vous proposer un report de cure dans les 6 mois suivant la date initiale de réservation, aux conditions tarifaires en vigueur aux dates de report, si vous le souhaitez.

La totalité des arrhes sera retenue pour toute cure annulée pour tout autre motif.

- Contre-indication médicale constatée sur place :

Sur place, toute annulation, constatée par le Médecin du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance, donnera lieu à un remboursement des arrhes, déduction faite des frais de dossier d'un montant de 30 € par personne.

Pour toute interruption de la cure ou du séjour constatée par le médecin du Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance, seules les journées réellement effectuées seront facturées.

- Autres cas

En cas de non-présentation au Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance aux dates et à l'heure indiquée, nous conservons la totalité du montant du séjour ou des cures dans le cas où la réservation a été effectuée moins de 7 jours avant la cure, et la totalité du montant des arrhes dans les autres cas.

Tout cas n'entrant pas dans le cadre des situations ci-dessus définies ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'HEBERGEMENT A L'HOTEL IBIS

En cas d'annulation du séjour pour cause médicale (justifiée par un avis médical), les arrhes seront remboursées avec une retenue de 30 € par chambre pour les frais de dossier.

En cas d'annulation du séjour pour tout autre motif, les arrhes seront reportées pour un prochain séjour dans les 6 mois suivant les dates initiales de la cure.

MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Compte tenu des évolutions possibles, le Centre de Thalassothérapie Daniel Jouvance se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Les nouvelles conditions générales seront, le cas échéant, portées à la connaissance du Client par modification en ligne et seront applicables aux seules réservations réalisées postérieurement à la modification.

TEXTES APPLICABLES - JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

Date : 06/12/2011